Fribourg (Suisse) 61me année. — N° 33 | Le numéro 10 cent. — PREMIÈRE ÉDITION | Mardi 10 février 1931

RÉDACTION
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13 et 9
Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg
PRIX DES ABONNEMENTS :

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Franc.	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	Fr. suis.	4.50	10.—	19.—	38.—

Compte de chèques postaux IIa 54
On peut s'abonner dans les bureaux de poste

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. la ligne
Suisse . . . . . 10 »
Etranger . . . . . 12 »
Réclame . . . . . 25 »
Le millimètre de hauteur sur une colonne 1
Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.
Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.

Nouvelles du jour

L'obstruction au Reichstag allemand. La conférence du désarmement. Les capitaux américains en Europe. Le retour des délégués de l'Inde.

Des scènes déplorables se sont de nouveau produites, hier lundi, au Reichstag allemand, où l'extrême droite et l'extrême gauche conspirent à troubler l'ordre et à ridiculiser le parlement.

Un député communiste, exclu de la salle, a bafoué le président en allant lui remettre comme insignes de sa dignité un bonnet de police et une matraque, cela au milieu d'une pluie d'invectives lancées par ses amis à l'adresse du président.

Les raffinements de l'obstruction ont obligé le Reichstag à se donner un nouveau règlement afin de déjouer les manœuvres par lesquelles l'opposition tâche de paralyser son fonctionnement. Ce règlement a nécessité trois votes : un vote de principe, rendu par 300 voix contre 160 ; un vote pour écarter un amendement nationaliste, rendu par 236 voix contre 173, et un vote définitif, dans lequel l'opposition s'est abstenue en protestant que le nouveau règlement était inconstitutionnel.

***

Dans une année, le 2 février 1932, s'ouvrira la conférence générale du désarmement, qui sera, sans doute, par le nombre de pays intéressés et par celui des délégués, enfin par l'importance des débats, la plus grande des assemblées internationales qui se soient tenues depuis Versailles, en 1919.

C'est qu'il n'y aura pas, comme à Washington, en 1922, ou à Londres, l'an dernier, les représentants de cinq puissances seulement, mais bien les délégués de la plupart des soixante nations invitées. C'est encore qu'on n'y parlera pas que des armements navals, mais aussi des armements terrestres et aériens.

On mesure dès lors la difficulté de la tâche entreprise, qui est ardue par son sujet et par l'étendue de ce sujet.

Le grand danger de telles conférences, c'est qu'elles mettent aussitôt les esprits en éveil. Mais ce n'est malheureusement pas, le plus souvent, pour aider à la réalisation du but fixé. On s'attache, surtout, à tourner la difficulté : on dresse ainsi, à la place d'un obstacle qui vient d'être renversé, un autre obstacle.

Tourner la difficulté ! Une telle attitude est concevable, quand il s'agit d'accords pris par quelques nations seulement et qui laissent libres les autres Etats. On trouve ainsi cet état d'esprit à la base des mesures qui ont été décidées, ces années passées, à la suite de traités navals. La conférence qui a eu lieu à Londres au début de l'an dernier, a remis, par exemple, à l'ordre du jour de toutes les marines, la question des croiseurs.

Le traité de Washington, en 1922, avait fixé pour cette classe de vaisseaux de guerre un maximum de déplacement et un maximum de calibre d'artillerie. Il en est résulté, dans toutes les grandes marines, la mise en chantier de navires qui répondaient à ce programme-limite, c'est-à-dire de croiseurs de 10,000 tonnes armés de canons de 203 millimètres (8 pouces). Il n'y avait pas, en fait, désarmement, mais simple arrêt de la course aux armements (et donc pas même arrêt des armements).

L'an dernier, le traité de Londres a réalisé l'accord des trois principales puissances navales du monde (Angleterre, Etats-Unis et Japon) sur le tonnage global de leurs forces légères respectives, ce tonnage devant, sauf pour les Etats-Unis, être inférieur à celui qui existait auparavant. L'attention générale a, de ce fait, été ramenée sur l'importance du nombre des croiseurs pour un Etat qui doit défendre des intérêts dispersés sur toute la surface du globe, et sur l'emploi judicieux du tonnage de navires autorisé.

Il n'était donc pas question de désarmement, mais seulement de savoir ce qu'on allait mettre à la place de tels navires dont la construction était désormais interdite ou restreinte.

Par les difficultés qu'ont connues ces conférences navales, on peut juger de celles qui attendent la conférence de l'an prochain.

***

On s'inquiète justement de l'invasion tenace et continue des capitaux américains dans nombre de grandes entreprises européennes ; et encore ne connaît-on, sans doute, qu'une partie des accords techniques et financiers qui sont conclus par les industriels des Etats-Unis avec les industriels d'Europe.

Quelques exemples feront mieux saisir la gravité d'une situation à laquelle, semble-t-il, on ne se presse pas de porter remède. Qu'on prenne, ainsi, l'International Telephon and Telegraph Corporation, dont les bénéfices ont atteint, en 1928, 82 millions de dollars, soit plus de 410 millions de francs ! Cette association a installé successivement des usines à Londres, Anvers, Vienne, Paris, Madrid, La Haye, Budapest, Milan, Tokio, Changhaï ; elle a réorganisé les réseaux téléphoniques de Paris et d'autres villes de France. Bref, son activité est telle qu'un économiste français, M. Bonnefon-Craponne, a pu conclure, dans un livre qu'il a écrit précisément sur la pénétration économique et financière des capitaux américains en Europe : « Un des plus importants services de notre activité économique est entièrement entre les mains américaines et rien ne laisse prévoir que nous puissions, même dans un lointain avenir, nous libérer d'une emprise dont les conséquences, en cas de conflit, pourraient être fort graves. »

M. Bonnefon a également étudié l'invasion américaine dans l'industrie de l'automobile, dans le cinéma, les machines-outils. Il a donné, à propos de celles-ci, les détails suivants : les Américains exportent annuellement, rien qu'en France, pour un million de dollars de machines-outils. D'autre part, ils imposent à leurs clients des contrats extraordinaires. Ces clients s'engagent notamment à ne pas employer d'autres machines que des machines américaines dans les usines qu'ils possèdent et, même, dans les usines qu'ils pourraient acquérir ultérieurement. C'est bel et bien l'engrenage. Pour le compléter, toute une organisation de surveillance existe, qui dénonce les défaillants.

Il s'ensuit que, si, en France, une nouvelle machine est construite, égale ou supérieure aux machines américaines, il n'est pas possible de l'introduire dans les usines françaises, à côté de celles qui sont venues des Etats-Unis.

C'est là sans aucun doute un abus dont profite largement l'industrie américaine ; c'est aussi le signe que, malgré la crise, ou, plus justement, à cause de la crise économique, qui a restreint leur marché intérieur, les Etats-Unis se préoccupent, sans lassitude, non seulement de conquérir de nouveaux débouchés, mais encore d'assurer et d'élargir les anciens.

***

Les délégués de l'Inde à la conférence anglo-hindoue de la Table ronde sont arrivés samedi, à Bombay.

Durant la dernière partie de leur long voyage, les délégués ont tenu de nombreuses séances et vingt-six d'entre eux ont rédigé, comme nous l'avons annoncé, un manifeste sur les résultats de la conférence de Londres et sur les impressions qu'ils rapportent d'Angleterre. Les auteurs de ce rapport font notamment remarquer qu'un changement important est survenu en faveur de l'Inde dans l'opinion britannique.

Ils considèrent la remise en liberté des chefs du congrès nationaliste comme une preuve nouvelle de la bonne volonté du gouvernement britannique et ils forment le vœu que se crée aux Indes une atmosphère de paix qui permette d'étudier les problèmes qui restent à résoudre et qui, d'autre part, hâte la libération de tous les détenus politiques.

On voit d'emblée la différence qui existe sur ce dernier point entre l'opinion de Gandhi et celle des délégués dont nous parlons. Le chef nationaliste a dit : « Pas de paix sans la libération de tous les prisonniers politiques » ; les autres : « Pas de libération possible de tous les prisonniers politiques sans la paix. »

Le rapport en question s'occupe ensuite du futur statut politique de l'Inde. L'obtention du statut de Dominion n'est plus contestée, mais il faut observer que l'Inde ne peut assurer son bien-être et sa prospérité sans un ajustement minutieux, sans une fédération des intérêts britanniques et des intérêts hindous. Les délégués ont conclu en demandant à tous les partis politiques de l'Inde d'aider leur pays à assurer sa place dans l'union *(commonwealth)* des nations britanniques.

Le projet de réforme électorale en Angleterre

Londres, 8 février.

La majorité de 65 voix que le gouvernement travailliste a obtenue mardi dernier, aux Communes, au sujet de la loi électorale, semble indiquer que l'idée d'un changement radical dans le mode du scrutin fait de rapides progrès en Angleterre.

Il ne s'agit pas, toutefois, de la représentation proportionnelle, dont l'idée ne convient guère ni aux conservateurs, ni aux travaillistes, mais bien du vote « alternatif ». On sait que c'est sur la pressante demande de M. Lloyd George, qui voyait dans une réforme électorale le seul moyen de sauver le parti libéral, que le cabinet Macdonald avait décidé de proposer au Parlement le projet de loi qui vient d'être adopté en seconde lecture. Bien que les travaillistes ne fussent guère enthousiastes d'une réforme de ce genre, ils savent qu'elle constitue le prix de l'aide indispensable de M. Lloyd George, dont les partisans ont plusieurs fois sauvé le gouvernement de la défaite. Et c'est ainsi que les travaillistes votèrent en masse pour ce projet.

Qu'est-ce que le vote alternatif ? demandera-t-on. C'est un compromis entre le système majoritaire existant et la représentation proportionnelle pure et simple. Sur leurs bulletins, les électeurs doivent numéroter les candidats suivant la préférence qu'ils leur donnent. Au premier décompte, si un candidat a la majorité des numéros 1, il est élu. Sinon, on commence par éliminer le candidat qui a le moins de numéros 1, et ses voix sont reportées sur les candidats qui ont le numéro 2. On continue ce procédé d'élimination jusqu'à ce qu'on aboutisse à une majorité. De cette façon, aucun vote n'est perdu, et ce système revient en réalité à un second tour de scrutin sans recourir à de nouvelles élections.

Le vote alternatif a été essayé déjà en Australie. Le fait qu'il n'a pas encore été adopté jusqu'à présent par un gouvernement ne constitue-t-il pas une preuve que ce système a des défauts ? Une commission royale qui a étudié à fond ce projet, a trouvé que plusieurs votes seraient perdus du fait que des électeurs pourraient ne pas indiquer de seconde ou de troisième préférence ; puis, que le système alternatif ne saurait convenir à des circonscriptions à deux membres ; enfin, que le décompte ne peut jamais avoir une justesse absolue.

En effet, le candidat qui se voit éliminé et dont les bulletins sont attribués comme seconde préférence à ses concurrents, dont on n'examine pas les secondes préférences pour la première éliminatoire, pourrait avoir pour lui une somme de premiers et de seconds numéros supérieure à celle de n'importe lequel de ses concurrents et pourtant on ne lui en tient pas compte.

Quoi qu'il en soit, ni M. Macdonald ni M. Lloyd George ne se sont arrêtés à des considérations de ce genre. Le premier-ministre a souvent déclaré qu'il est en faveur d'une réforme qui empêcherait un parti qui aurait la minorité dans les élections de gouverner le pays avec une majorité à la Chambre. Et M. Lloyd George, de son côté, tout en avouant que le vote alternatif n'est pas idéal, a laissé percer le bout de l'oreille lorsqu'il a dit que le système pouvait être bon tant qu'il empêcherait l'Angleterre de devenir protectionniste.

Par contre, il y a de nombreux travaillistes et de nombreux libéraux, dont sir John Simon, qui doutent de l'efficacité du vote alternatif. Et, de plus, ce qui n'a pas peu d'importance, la Société de propagande pour la représentation proportionnelle vient de publier un mémoire insistant sur le fait que le vote alternatif n'est pas un remède adéquat pour l'amélioration des méthodes électorales.

Cette incertitude doctrinale qui pèse sur le vote alternatif a été probablement la cause du manque d'ardeur de ses défenseurs pendant le récent débat aux Communes, qui a donné, malgré tout, une majorité au gouvernement. M. Macdonald lui-même n'a fait aucune impression sur la Chambre, et M. Lloyd George, qu'on s'attendait à voir prendre une part active à la discussion, a brillé par son silence. En somme, le débat de mardi avait tout l'air, pour le gouvernement, d'une corvée foncièrement désagréable.

Le projet de réforme électorale, qui vient de passer en seconde lecture, ne contient pas seulement le système du vote alternatif. Quoique ce point reste l'innovation principale du projet, il est d'autres clauses qui se rapportent à des questions beaucoup plus pittoresques dans le régime électoral anglais. Ainsi en est-il de l'usage des automobiles pour le transport des électeurs au lieu du scrutin, que le nouveau projet veut restreindre considérablement. Il est d'usage, en effet, que les partisans fortunés d'un candidat mettent à sa disposition leur automobile pendant le jour de l'élection, afin qu'on puisse transporter gratuitement à l'endroit fixé pour le vote les personnes qui le désirent. Il est évident que cette largesse rend les personnes qui en profitent plutôt sympathiques aux idées du candidat, qui a ainsi de fortes chances de profiter de leur vote. Mais, comme ce sont les partis bourgeois qui possèdent surtout des automobiles, les travaillistes veulent restreindre autant que possible ces chances de leurs rivaux. Il est vrai que la situation présente est anormale, car la loi électorale considère comme un acte passible de peines sévères la location d'une voiture publique par un candidat ou ses amis, pour transporter au scrutin des personnes qui leur sont inconnues.

D'autre part, la réforme projetée ne sera pas sans donner lieu à d'amusantes anomalies, que l'expérience nous révélera peu à peu.

L'esprit de classe dans l'élaboration de la réforme électorale se manifeste aussi par la clause qui abolit la représentation parlementaire des universités, qui ont eu ce privilège depuis de longs siècles : en effet, sur les douze députés qui représentent les universités au Parlement, huit sont des conservateurs, et pas un seul n'est travailliste. De même, on abolirait le vote plural, dont les bourgeois jouissent presque exclusivement. Enfin, les dépenses des candidats seraient réduites d'un penny par électeur. A signaler aussi que les circonscriptions qui ont deux membres seraient abolies, à l'exception de la Cité de Londres.

Tels sont les principaux points du projet de réforme électorale auquel travaillistes et libéraux ont lié leur sort. Malgré le vote favorable obtenu par le gouvernement en seconde lecture, ce projet, pour devenir loi, doit encore subir les feux d'une troisième lecture et de trois votes dans la Chambre des lords. Pendant les quelques mois qu'exigera cette procédure, les libéraux donneront-ils tout leur appui aux travaillistes ? Il serait difficile de le prédire, car, si le cabinet de M. Macdonald devient un peu plus socialisant, on peut douter que M. Lloyd George continue de l'appuyer.

T. G.

POUR LE DÉSARMEMENT

Londres, 10 février.

Hier soir lundi, a eu lieu, à Londres, une importante manifestation en faveur du désarmement, au cours de laquelle M. Headerson a prononcé un discours.

Le ministre a déclaré que le désarmement, sur la base d'une entente internationale, signifie que les nations reconnaissent que les armées, les flottes, les forces aériennes ne sont plus seulement des questions nationales mais qu'elles intéressent l'ensemble des Etats. Une entente dans ce sens comporte l'engagement impératif de ne pas pousser les préparatifs militaires selon le bon plaisir de chaque Etat.

Mais tout dépend de la façon dont les divers pays voudront compléter l'œuvre commencée par la commission préparatoire du désarmement. Les chiffres que les gouvernements voudront placer dans le cadre préparé par la commission du désarmement dépendent uniquement de l'opinion publique.

Si le peuple désire le désarmement, il pourra l'obtenir. Les amis de la paix disposent d'un délai de 12 mois pour mobiliser l'opinion publique en faveur d'une occasion qui ne se retrouvera peut-être plus jamais.

Le ministre a terminé en relevant qu'une guerre serait maintenant beaucoup plus terrible que la dernière. On reconnaît maintenant qu'il n'est pas possible d'humaniser la guerre.

Deux évêques schismatiques grecs pour le siège d'Antioche

Beyrouth, 9 février.

Le congrès national grec-orthodoxe a adressé au haut-commissaire français en Syrie et au patriarche de Constantinople une protestation contre l'élection qu'il estime anticanonique de Mgr Arsanios comme patriarche d'Antioche. Le congrès déclare que Mgr Arsanios a été élu par ses six partisans seulement, sans que se fût tenue au préalable une assemblée qui doit désigner les candidats.

L'assemblée électorale grecque-orthodoxe, réunie au patriarcat de Damas, a élu le métropolite de Tripoli patriarche d'Antioche et de tout l'Orient.

Le commandement militaire en France

Paris, 9 février.

La présidence du Conseil communique la note suivante :

Le maréchal Pétain avait exprimé à plusieurs reprises son intention de résigner ses fonctions de vice-président du Conseil supérieur de la guerre et d'inspecteur général de l'armée, pour prendre un repos que les événements, depuis la dernière guerre, lui avait interdit. C'est sur les instances du gouvernement qu'il avait consenti à conserver ses fonctions pendant la période délicate de la mise en application des nouvelles lois militaires instituant le service d'un an, et de l'élaboration du programme de fortification des frontières. Soucieux de coordonner les mesures de défense aérienne et du territoire prises par les différents ministères intéressés, le gouvernement a prié le maréchal Pétain de bien vouloir lui accorder encore une fois le concours de sa grande expérience et de sa haute autorité dans l'accomplissement d'une tâche aussi lourde que délicate. Le maréchal a accepté de remplir cette nouvelle mission, mais il a exprimé l'avis qu'il devait consacrer toute son activité à cette tâche, dont l'ampleur ne lui permettait pas d'assurer en même temps les devoirs de vice-président du Conseil supérieur de la guerre et d'inspecteur général de l'armée. Le gouvernement lui a donc confié la mission de coordonner toutes les mesures de défense aérienne avec le titre d'inspecteur général de la défense aérienne et du territoire.

Le Conseil a nommé le général de division Weygand vice-président du Conseil supérieur de la guerre et inspecteur général de l'armée.

Le général de division Gamelin est nommé chef d'état-major de l'armée en remplacement du général Weygand. Il est en même temps nommé membre du Conseil supérieur de la guerre.

Le général de division Bineau, commandant la 4me région, est nommé premier sous-chef de l'état-major général de l'armée, en remplacement du général Gamelin.

Le général de division Putois, commandant la 23me division d'infanterie, est nommé au commandement de la 10me région à Rennes.

Le décret signé par le président de la République et qui coordonne le mouvement de défense contre les attaques aériennes dit que le Conseil supérieur de la défense nationale a reconnu la nécessité de confier à une autre autorité militaire le soin de coordonner toutes les mesures de défense du territoire contre les attaques aériennes. L'importance de cette mission, ajoute le décret, résulte de l'extrême danger que ferait courir au pays une forme d'agression dont l'emploi se généralisera dans les conflits futurs. La tâche est vaste, puisqu'elle tend à organiser ce qu'on peut appeler la guerre des arrières, qui s'étendra à la totalité du pays, parallèlement à la guerre sur le front.

Le ministre de la guerre a adressé à l'armée française un ordre du jour annonçant la nomination du maréchal Pétain comme inspecteur général de la défense aérienne du territoire et son remplacement comme vice-président du Conseil supérieur de la guerre et inspecteur général de l'armée par le général Weygand.

Des voies de fait au Parlement polonais

Prague, 9 février.

On mande de Varsovie à la *Prager Presse* :

La Diète a été, samedi, le théâtre d'un tumulte épouvantable et de scènes terribles entre des députés du bloc gouvernemental et des députés du parti démocrate national. Un débat sur le budget du ministère de la guerre a été le point de départ de ce tumulte.

Lorsque le député Galica, du bloc gouvernemental, eut dépeint le rôle historique de Pilsoudski dans le rétablissement de la Pologne, le député national-démocrate (conservateur-libéral) Arcizsewski déclara qu'un ministre de la guerre qui est en même temps inspecteur général de l'armée, premier-ministre et dictateur, ne peut pas remplir convenablement ses devoirs à l'égard de la défense nationale.

Cette déclaration amena de violentes protestations sur les bancs du bloc gouvernemental. Quelques députés se sont dirigés, poings fermés, vers l'orateur. Quand, ensuite, celui-ci ajouta que, pendant la guerre, les légions de Pilsoudski avaient risqué d'entrer au service de l'Allemagne, un groupe de députés du bloc gouvernemental s'élancèrent vers l'orateur et lui portèrent plusieurs coups. Au comble de l'excitation, le député Kawecki fit un mouvement de la main comme s'il voulait sortir de sa poche un revolver. Ses adversaires l'ont alors jeté hors de la salle.

Par la suite, au cours de la séance, le député national-démocrate Stypoukowski fut giflé par un député du bloc gouvernemental.

Ce n'est qu'avec peine que le président de la Diète parvint à rétablir l'ordre.

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Urania-Genève, renforcé encore par le retour d'un joueur de qualité, Kramer, qu'un acte de mauvaise humeur avait fait exclure de l'équipe pour quelques dimanches, n'a fait qu'une bouchée de Racing-Lausanne. Mais il y a la victoire et la façon de l'acquérir ; ce sont là souvent choses très différentes. Or, les Genevois, dimanche, s'en sont fort bien tirés. Fribourg a montré qu'il pouvait beaucoup plus qu'on ne pensait généralement. Il ne serait cependant pas bon de s'endormir sur ce demi-succès : il est bon, assurément, d'avoir de la confiance, mais pas trop n'en faut ; et pour que fuient les soucis, il faut que le point acquis soit accompagné de plusieurs autres.

Monthey n'a pas eu de chances avec Etoile-Chaux-de-Fonds, ce qui n'est pas pour déplaire à cette équipe-ci, dont la situation est peu confortable. Chaux-de-Fonds, en battant Bienne, a fait l'affaire, indirectement, d'Etoile-Carouge, qui garde pour lui seul la place de troisième.

En Suisse centrale, il n'y a pas grand'chose à dire ! Nordstern a déçu une fois de plus. La faute en revient pour une part, dit-on, à un match de Coupe dont 7 joueurs bâlois, sur 11 sortirent éclopés. De ces 7 joueurs, les uns ne sont pas encore complètement remis de leurs blessures, et les autres sont devenus d'une prudence fort concevable. Concordia est en belle forme. Des renforts arrivés de l'étranger sont cause de ce renouveau. Lucerne aurait, paraît-il, mérité de gagner. Comme il fallait une explication à son échec, on a fait état de divers changements que l' « entraîneur » dudit club avait apportés à l'équipe.

En Suisse orientale, Grasshoppers additionne avec régularité les victoires. Chiasso a été sa dernière victime. Le second du classement, Blue-Stars, a été battu par Locarno. Celui-ci, encore, eut de la chance ; mais la chance des uns ne suffit pas à expliquer toutes les défaites des autres.

Wohlen ayant adopté une tactique défaitiste, la défensive, perdit naturellement le match, au grand plaisir de Lugano, qui, pourtant, ne brilla guère. Depuis le début de la saison, Bruhl et Winterthour on fait courageusement et obscurément de bon travail. Le premier, avant-hier, a battu de peu le second.

* * *

Voici les classements de première ligue, complets pour la Suisse romande, des 5 premiers pour les 2 autres régions et, enfin, du second groupe de deuxième ligue de Suisse romande. Les 4 colonnes comprennent les matches joués (premier et second tours), le nombre total des points, puis le chiffre des matches du second tour et les points de ce second tour.

	Joués	Points	Joués	Points
Suisse romande :				
Urania	11	18	3	4
Chaux-de-Fonds	11	17	3	4
Etoile-Carouge	11	16	3	5
Bienne	12	15	4	6
Servette	10	10	2	2
Etoile-C.-de-F.	10	9	2	2
Cantonal	11	7	3	2
Lausanne	11	7	3	4
Fribourg	10	3	2	1
Monthey	4	2	4	2
Racing	3	0	3	0
Suisse centrale :				
Bâle	12	16	4	4
Nordstern	11	16	3	3
Aarau	11	15	3	4
Young-Boys	11	14	3	4
Granges	11	9	3	1
Suisse orientale :				
Grasshoppers	12	22	4	8
Blue-Stars	11	16	3	4
Lugano	10	13	2	4
Zurich	11	12	3	2
Young-Fellows	10	11	2	2
Deuxième ligue, Suisse romande, second groupe :				
Stade-Lausanne	8	12	2	2
Fribourg II	8	9	1	1
Ch.-de-Fonds II	8	8	2	2
Concordia	9	8	2	2
Couvet-sports	8	8	1	1

* * *

Dimanche, à Lausanne, Richemont I, de Fribourg, a battu Stade II par 3 buts à 0.

Courses nationales de ski, à Adelboden

Les dernières chutes de neige ont fait bien augurer des conditions des champs de ski de la région d'Adelboden, où se dérouleront les épreuves des courses nationales de ski. Le programme général est le suivant : samedi, 28 février, le matin : course de fond juniors (7,3 km. avec 270 m. de montée) ; course de fond seniors (18,2 km. avec 640 m. de montée).

Le dimanche, 1er mars, le matin : course de descente de messieurs au « Hœchst » ; l'après-midi : concours de sauts au tremplin « Lobner ».

Les installations de tribunes sont déjà terminées. On compte sur une nombreuse participation étrangère et suisse pour disputer le titre de champion.

Concours de ski universitaires

A Gstaad, la piste de la course de fond sur 18 km. et celle de la course d'estafettes (qui auront lieu du 11 au 15 février) ont été tracées une première fois. Le départ se trouve à 1340 m. d'altitude, à Kalberhœni, dans une petite vallée bien connue des skieurs, entre Saanen et Gstaad. Le premier concurrent doit, après une courte partie plate, s'attaquer à une forte montée qui l'amène à 1669 m. d'altitude, à Hinter-Eggli. De là, une descente de 4 km. traversant un terrain très varié le conduit au premier relai à Ebnit (1026 m.). Le deuxième parcours est de 6,5 km. de long, avec 125 m. de montée et autant de descente et conduit, en passant par l'Hôtel Palace, au deuxième relai à Gsteig, après une descente d'environ 1 km. à travers Gstaad. Le troisième membre de l'estafette atteint le troisième relai (altitude 1340 m.) après un parcours plat d'environ 3 km. et une montée de 260 m. en passant par Klœsterli. L'étape suivante doit être confiée à des coureurs spécialisés et bien entraînés ; la piste grimpe à travers un terrain accidenté et des forêts jusqu'à la dernière pointe des Wispillen (1830 m.). Enfin, le dernier équipier, après une montée de 100 m., arrive au point culminant des Wispillen pour se lancer dans la descente de Wispillen (4,5 km., avec 900 m. de différence d'altitude) et atteindre l'arrivée près de Gstaad.

AVIATION

L'aviation britannique et les records

D'après le rédacteur aéronautique du *Morning Post*, le ministère de l'Air britannique prépare actuellement une tentative pour battre le record du vol sans escale qui est détenu par la France.

L'avion utilisé pourrait, grâce à des dispositifs spéciaux, voler sans changer de direction, même si les pilotes abandonnaient les commandes pendant quelque temps. Cet appareil, avec une charge complète, aurait théoriquement un rayon d'environ 10,000 kilomètres.

L'heureuse fin d'un raid du Caire au Cap

Les trois avions britanniques, transporteurs de troupes, qui avaient quitté le Caire le 12 janvier, sont arrivés au Cap dimanche matin, à 10 h. 55.

TRIBUNAUX

Les Soviets condamnés

Le chanteur russe Chaliapine a gagné, devant le tribunal de commerce de Paris, le procès qu'il avait intenté au gouvernement des Soviets pour avoir publié sans autorisation ses mémoires inachevés et intimes.

Le tribunal a condamné les Soviets, en la personne du directeur de la représentation commerciale, à 10,000 francs de dommages-intérêts, aux frais du procès et à la confiscation des mémoires de Chaliapine.

FRIBOURG

Conférences de carême
à la cathédrale de Saint-Nicolas

sous le patronage de

Mgr l'Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg

LES SACREMENTS
LA PÉNITENCE

1re conférence, dimanche 22 février : *La rémission des péchés,* par le R. Père Bernard, O. P.

IIme conférence, dimanche, 1er mars : *La contrition,* par le R. Père Comerson, missionnaire de Saint-François de Sales.

IIIme conférence, dimanche, 8 mars : *La confession,* par le R. Père Masson, O. P., Supérieur de l'Ecole Saint-Pierre.

IVme conférence, dimanche, 15 mars : *La satisfaction,* par M. l'abbé Comte, révérend curé de Confignon (Genève).

Vme conférence, dimanche, 29 mars : *Les indulgences,* par M. l'abbé Borel, révérend curé du Sacré-Cœur, Lausanne.

VIme conférence, dimanche, 29 mars : *La pénitence dans la vie du Christ,* par le R. Père de Münnynck, O. P., professeur à l'Université.

Toutes les conférences commenceront à 8 heures précises du soir et seront terminées à 9 heures, par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Les sermons de carême seront faits les lundi, mercredi et vendredi soir, à 8 h. ¼, par le R. Père Gélase, de l'ordre des capucins, sur ce sujet : *Notre union à Dieu.*

Cercle conservateur d'Estavayer-le-Lac

On nous écrit d'Estavayer :

Malgré le froid et la neige, de nombreuses délégations étaient venues d'un grand nombre de communes de la Broye, même les plus éloignées du chef-lieu, au banquet du Cercle conservateur broyard, samedi, 7 février. Les membres du Cercle habitant Fribourg étaient particulièrement nombreux, entourant M. Bovet, conseiller d'Etat, et témoignant leur attachement à la Broye, leur cher pays natal. Plus de 200 participants se pressaient dans la salle. Après le discours de bienvenue prononcé par le président du Cercle, M. Renevey, préfet, une chaleur bienfaisante s'était déjà emparée de tous les cœurs. M. Renevey s'était fait une joie bien grande de présenter, au nom du comité du Cercle, à M. Bovet, conseiller d'Etat, ses félicitations, à l'occasion de son élection à la présidence du Conseil d'Etat. Les enfants d'Estavayer ont tenu à s'unir à ce témoignage de sympathie. Un garçon est venu réciter un très joli compliment, tandis que deux fillettes, aux couleurs du canton et de la ville d'Estavayer, ont offert à M. Bovet une superbe gerbe de fleurs. D'éloquents discours ont été prononcés par M. le curé Ballaman, M. Torche, conseiller national, M. Chassot, député, M. Crausaz, inspecteur des écoles, M. Monney, instituteur à Estavayer, au nom du corps enseignant, M. Vorlet, contrôleur des routes, M. Joye, secrétaire communal de Bussy, M. Louis Python, avocat, M. Bise, secrétaire de préfecture. La jeunesse occupait le tiers des places.

Cette soirée fait bien augurer des élections de 1931.

Le « Cid »

On nous prie de dire que la représentation du *Cid* de demain après midi, mercredi, est réservée aux instituts d'éducation et que toutes les places sont prises.

La première représentation publique aura lieu jeudi soir, à 8 h. ½.

Retraite pour la jeunesse

Une retraite pour jeunes gens âgés d'au moins 17 ans aura lieu à Montbarry, du 20 au 24 février. On peut s'inscrire encore auprès de M. le curé de Promasens, jusqu'au jeudi 19 février.

Association académique en faveur des missions

Nous tenons à parler des conférences faites, mercredi et jeudi, à la Grenette, par le R. Père Guenin, directeur des *Missions dominicaines,* qui a présenté au public de Fribourg quelques missions de son ordre. Nous ne nous étions pas trompés en disant qu'il y aurait foule. Le succès de ces conférences — organisées par l'Association académique en faveur des missions — a été complet et a dépassé les prévisions des plus optimistes.

Ce succès revient aux sujets choisis et surtout à la manière vivante et originale avec laquelle ils ont été traités par le R. Père Guenin.

Le mercredi soir, le conférencier parla de la mission dominicaine établie depuis plus de soixante-dix ans en Mésopotamie, sur les rives du Tigre.

Le R. Père Allo, professeur de l'Université, après avoir excusé Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, qui, légèrement souffrant, a exprimé ses regrets de ne pouvoir présider cette réunion, a présenté le conférencier en des termes fort aimables et spirituels, qui furent chaleureusement applaudis. Le R. Père Guenin prit aussitôt la parole et entraîna son auditoire en un voyage fort intéressant en ce pays d'Orient qui est comme le confluent des peuples et des races. Il en montra les aspects pittoresques et souligna certains traits de mœurs des habitants. Puis il exposa le long et patient travail des missionnaires dans le passé et aussi dans le présent, travail vraiment héroïque, car il ne s'agissait pas moins, au lendemain de la guerre, de relever les ruines de la mission et de refaire toutes les œuvres détruites.

Chaque partie de cette conférence était accompagnée d'une série de vues remarquablement choisies, qui venaient illustrer la parole du conférencier. Un phonographe vint ajouter la note musicale en donnant des chants nuptiaux enregistrés là-bas par un missionnaire. Est-il nécessaire de dire que le public, vivement intéressé, ne lui a pas ménagé ses applaudissements ?

Le lendemain, dès 1 heure ½, le vaste théâtre Livio était archicomble. Les places étaient occupées par la jeunesse des écoles. Toute cette jeunesse venait entendre le R. Père Guenin, qui, après avoir été présenté par le R. Père Amiable, le nouvel aumônier des étudiants, comme un des plus ardents propagandistes de l'idée missionnaire, parla d'abord de la mission dominicaine de l'Araguaya, au Brésil, puis de la mission du Haut Ouéllé, au Congo belge. Une mission chez des Indiens Peaux-Rouges, en des régions presque inexplorées, c'est pour ainsi dire un sujet inédit. Il devait plaire par sa nouveauté, d'autant plus que le conférencier ne s'est pas contenté d'illustrer son récit avec des vues, mais encore avec des objets exotiques de fabrication indienne, boucles d'oreilles, ornements de lèvres, coiffures de plumes, hochets d'enfants, etc. La seconde partie de la conférence, qui était consacrée à la mission dominicaine du Congo et plus particulièrement à l'Ecole professionnelle de Rungu, n'a pas obtenu un moindre succès. C'est que, à la base de cette œuvre missionnaire, il y a une idée dont on voit se réaliser toute la fécondité. Le R. Père Warnier, ancien ingénieur, devenu missionnaire dominicain, en fondant, en 1920, l'Ecole d'Arts et Métiers de Rungu, a voulu faire l'éducation chrétienne de ces noirs par le travail. On a vu ces noirs sur l'écran dans les scènes de la vie congolaise, un film documentaire exotique, tourné là-bas par un missionnaire. On les a vus ensuite à Rungu, élèves de l'Ecole professionnelle, apprentis et ouvriers dans des ateliers où fonctionnent les machines-outils, chrétiens qui forment l'élite de ce poste de mission encore récent. C'est toute l'évolution d'une race noire qui s'est ainsi déroulée devant les yeux dans ces vues extrêmement animées, donnant l'exacte image de la réalité.

La manière caractéristique du conférencier étant d'instruire en intéressant et en amusant, il a présenté pour terminer un film de là-bas où des noirs, grands et petits, se chargent par leur mimique et leurs danses de déchaîner le rire de toute l'assistance.

La conférence s'est achevée par la présentation d'un film tout nouveau, qui montra la réception grandiose dont le Rme Père Gillet, maître général de l'ordre des Frères Prêcheurs, docteur de notre Université, fut l'objet tout récemment à New-York. Il fut très applaudi.

Si nous ne nous étions pas trompés en disant qu'il y aurait foule à ces conférences, nous n'avions pas davantage induit en erreur nos lecteurs en leur disant que le R. Père Guenin est un conférencier habile, intéressant et vivant. C'est vraiment un maître de la parole, à la voix chaude, claire et vibrante, sachant tour à tour émouvoir, amuser, faire rire et toujours intéresser. Le temps a passé vite à l'entendre. Qu'il nous soit donné de l'entendre encore et bientôt !

Le concert de la Landwehr

Ce titre, commandé par la concision typographique, est inexact, car la musique de Landwehr, si elle a eu la part principale dans le concert de dimanche après midi, doit en partager les lauriers avec les choristes de la Société de chant, de la Mutuelle, du Mænnerchor et des chœurs mixtes de Saint-Nicolas de Saint-Pierre, qui y ont tenu un rôle notable.

Après la marche obligée du début, la Landwehr a joué l'éclatante *Entrée solennelle* de la Fête des vignerons de 1927. Ce morceau de grande allure a été brillamment exécuté.

Ce fut ensuite le tour des chœurs mixtes associés à la musique. On entendit trois fragments de la Fête du Rhône ; celui qui fut chanté avec le plus d'élan et que le public goûta le mieux fut : *En Provence.* Puis les chœurs d'hommes et la musique exécutèrent la grande marche de *Tannhæuser,* qui eut un vif succès. Enfin, la Landwehr seule donna l'ouverture du même opéra, qu'elle exécuta d'une façon magistrale.

Une marche fringante termina ce beau concert.

M. Gaimard a dirigé musiciens et chanteurs avec son autorité habituelle.

Le doyen de Fribourg

On annonce la mort à l'âge de 96 ans de M. Joseph Chobaz, retraité des Chemins de fer fédéraux, qui était le doyen des habitants de la ville de Fribourg.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir mardi, à 8 h. ½, répétition au Cercle littéraire. Important.

Cercle de Saint-Pierre, section des jeunes gens. — Ce soir mardi, à 8 h. ½ précises, séance récréative : cinéma, causerie.

Groupes féminins de la paroisse de Saint-Pierre. — Ce soir mardi, à 8 h. ¼, Cercle d'études, au local de Jolimont.

Calendrier

Mercredi 11 février

FÊTE DE L'APPARITION DE NOTRE-DAME A LOURDES

Quatre ans après la définition du dogme de l'Immaculée Conception, la Sainte Vierge Marie daigna apparaître à une humble fille, Bernadette Soubirous, dans une petite ville du sud de la France, dont le nom, alors à peine connu, s'est répandu depuis lors dans le monde entier.

Secrétaire de la rédaction : *Armand Spicher.*

BEL APPARTEMENT

ensoleillé, de 7 chambres, plus chambre de bonne, chambre de bain, chauffage central, cave, galetas, buanderie, séchoir, avec ou sans garage, à remettre à Fribourg, pour cause de départ.

S'adresser à la BANQUE ULDRY et Cie, à FRIBOURG. P 406-10 L

2 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Millionnaire sans le savoir

par **Jean DRAULT**

La foule s'était arrêtée, hésitante et apeurée. Le calcul du bandit avait été juste. Il avait effrayé la foule déchaînée contre lui et incité les plus courageux de cette foule à sauver sa victime plutôt qu'à continuer leur poursuite.

L'homme à la houppelande, debout sur la berge, proférait maintenant des plaintes tragiques :

« Ma petite Spéranza !... Mon unique enfant !... Perdue ! Perdue !... Dieu ! permettrez-vous ?... Saisis la chaîne du bateau-lavoir, ma petite !... Povre pitchounette !... »

Un autre *floc* fit pousser un second cri à la foule épouvantée.

Le journaliste Charles Jacquart, ayant retiré son minable pardessus d'été, venait de piquer une tête dans la Seine, tout habillé. Il nageait vigoureusement, droit à la jeune fille, que le courant entraînait vers le milieu du fleuve, dans la direction de la deuxième arche du pont Sully. Son vieux chapeau, épave inerte, flottait le long d'une péniche. L'agent qui prétendait avoir reconnu le journaliste dans des manifestations s'armait d'une gaffe et s'occupait au moins de sauver ce chapeau.

Charles Jacquart, bon nageur, tirait sa coupe avec vigueur. La distance qui le séparait de la jeune fille diminuait rapidement. Chacun, dans la foule, retenait son souffle, attentif au développement de ce drame nautique.

Tout à coup, la jeune fille disparut dans un remous. Le sauveteur plongea. Quelques secondes se passèrent, longues comme des siècles. Puis un ah ! formidable et prolongé jaillit de centaines de poitrines. La foule s'agglomérait de plus en plus. Il y eut bientôt mille spectateurs. Il y en avait autant sur le quai que sur la berge. Et le pont lui-même se peuplait. Dans la demi-nuit qui pesait sur le fleuve et que le brouillard rendait plus opaque, une masse noire apparut qui remontait le courant et faisait effort pour gagner le quai. Des barques détachées de la rive se dirigeaient vers le sauveteur qui ramenait la jeune fille. La voix formidable de l'homme à la houppelande domina le brouhaha de la foule. Elle tonitruait, cette voix :

— Je jure une reconnaissance éternelle à ce journaliste inconnu qui a sauvé ma Spéranza ! Je le jure sur le soleil et les étoiles !

— Vous feriez mieux de jurer ça sur le brouillard, dit l'agent qui venait de repêcher le chapeau du sauveteur.

L'autre agent qui avait barré le chemin au malfaiteur en descendant l'escalier de la berge avait échangé quelques mots avec son collègue. Ce dernier l'avait mis au courant de tous les incidents.

La foule se massait maintenant sur le point de la berge vers lequel se dirigeait la barque qui avait réussi à hisser à son bord le sauveteur et la réchappée.

— Il faut établir un service d'ordre, dit l'un des deux agents.

— Voyons ! Voyons ! Dégagez ! fit l'autre en repoussant la foule. Laissez débarquer !

La barque accostait. Les deux agents étendirent les bras et reculèrent en utilisant leur dos comme des tampons pour refouler les curieux.

Deux mariniers avaient manœuvré la barque de façon qu'elle présentât le flanc au rebord de la berge. L'un d'eux monta sur ce rebord. Son compagnon lui passa la jeune fille évanouie et qui ruisselait comme une éponge. Mais le calot bleu qui enserrait sa tête aux cheveux coupés n'avait point quitté cette tête. Peut-être l'humidité l'avait-elle resserré davantage.

« Spéranza !... Ma Spéranza !... clama l'homme à la houppelande d'un ton mélodramatique, et avec l'accent sonore qui a cours sur la Cannebière. Ma Spéranza, reviens à toi. Aie pitié de ton malheureux père !... Sans ce vaillant sauveteur, je me précipitais dans l'eau et je trépassais en ta compagnie. »

Le marinier avait remis la jeune fille à l'un des deux agents. Une acclamation formidable retentissait au même instant. La foule applaudissait le sauveteur. On vit ce dernier, à la lueur tremblotante d'un bec de gaz, claquer des dents piteusement et exhiber une figure littéralement verdâtre.

Des mains s'avançaient vers lui pour serrer sa dextre. On le secouait comme un prunier. Une vieille femme l'embrassa comme du bon pain. Il ne manifesta aucun orgueil d'une pareille apothéose. Même, il parut s'irriter, déclarant :

— Eh bien ! quoi !... Je n'ai rien fait d'extraordinaire.

Un oh ! de protestation s'éleva de la foule.

— Vous pouviez attraper une fluxion de poitrine, clama une bonne qui avait son cabas à la main, et qui, au lieu d'aller faire les commissions de ses patrons, stationnait depuis une demi-heure sur cette berge, qui était le théâtre d'événements si passionnants.

— Pardon ! protesta le sauveteur transi et grinchu, c'est vous qui allez me la faire attraper, la fluxion de poitrine, à me tenir là, immobile, dans mes habits mouillés.

— Il a raison, hurla l'agent. Circulez ! Circulez ! Et puis, voici votre chapeau que j'ai repêché, ajouta-t-il en s'adressant au journaliste et en lui mettant sur la tête le lambeau de feutre tout trempé que la gaffe avait d'ailleurs percé de part en part.

Le père de la jeune fille sauvée, suivi de celui des agents qui avait reçu cette dernière en dépôt, et qui en paraissait, du reste, fort embarrassé, accourait à ce moment vers le journaliste, lui prenait les deux mains et les secouait avec effusion. Cette marque de reconnaissance avait pour principal effet d'arroser abondamment les badauds enthousiastes.

— Votre nom ! criait en même temps l'homme à la houppelande. Votre nom, que je le grave dans mon cœur à tout jamais !

— Charles Jacquart, monsieur, répondit le journaliste assez froidement.

Et il éternua.

— Le mien, monsieur, c'est...

— Je ne le vous demande pas, fit le journaliste, grelottant plus fort.

— Je vais vous le donner tout de même : je suis Marius Triboussac, natif des Aygalades, près Marseille.

— Je voudrais bien me changer, répondit Charles Jacquart.

— Trop juste ! fit Marius. Mais je vois près d'ici un poste de secours aux noyés avec sa lanterne rouge.

— Pardon, objecta celui des deux agents qui avait repêché le chapeau, il y a bien un poste de secours, en effet, mais on n'en a pas la clef.

— Et puis, ajouta l'agent qui portait toujours sur ses bras la jeune fille évanouie, on aurait la clef que cela ne servirait à rien. Ce n'est pas chauffé, et on n'y trouverait qu'une bouée de sauvetage et aussi une affiche pour faire revenir les noyés à eux par des tractions *rythmétriques* et d'autres accessoires tous également inutiles, puisqu'il n'y a personne de noyé.

— Vous êtes sûr que ma fille ne l'est pas ? demanda Triboussac.

— Si vous voulez vous en assurer vous-même, prenez-la sur vos bras à votre tour. Ce n'est pas, notez-le, qu'elle me gêne ; mais comme elle est à vous et non à moi, vous pourriez peut-être vous en charger.

Un éternuement terrible les fit tous tressauter. Il émanait encore du malheureux sauveteur, que ses habits collés à sa peau gainaient littéralement d'un fourreau glacé.

— C'est inhumain de laisser là ce malheureux se geler ! cria une femme.

— Très juste, fit Triboussac.

(A suivre.)

BALE Ecole de commerce Widemann

†

Monsieur Alexandre Chobaz et ses enfants : Julie, Théodore et Albert, à Fribourg ; Monsieur Pierre Chobaz-Moulinet et sa famille, à Genève ; Mademoiselle Anna Moulinet, à Milan ; Monsieur et Madame Humbert-Moulinet, à Fribourg, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph CHOBAZ

retraité des C. F. F.

leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, oncle et parent, décédé après une courte maladie, à l'âge de 96 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Jean, jeudi 12 février, à 8 heures 1/2.

Départ du domicile mortuaire : Neuveville, 98, à 8 heures 1/4.

Cet avis tient lieu de faire part.

†

La Société broyarde d'agriculture à Estavayer-le-Lac

fait part du décès de

Monsieur Alfred BRASEY

ancien gérant

survenu le 8 février.

L'enterrement aura lieu à Estavayer-le-Lac, mercredi 11 février, à 8 heures 1/2.

†

Monsieur Joseph Kæser, à Fribourg ;
Madame veuve Dr Kubick-Kæser, à Berne ;
Monsieur et Madame Egloff-Kæser et leur fils, à Diesenhofen ;
Monsieur et Madame Fivaz-Kæser, à Genève ;
Monsieur et Madame Max Kæser et leur fille, à Fribourg ;
Messieurs Léon et Jean Kæser, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Johann Bertschy et leurs enfants, à Heitiwil ;
Monsieur et Madame Christophe Kæser et leur fils, à Versoix ;
Monsieur et Madame Jean Kæser et leur fils, à Veyrier ;
Monsieur et Madame Pierre Kæser et leurs enfants, à Spiez ;
Monsieur et Madame Blumli-Kæser et leur fils, à Kreuzlingen,
et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Maria KÆSER

née Bertschy

leur bien chère épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, décédée après une courte maladie, à l'âge de 62 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré à l'église du Collège, jeudi 12 février, à 8 heures 1/2.

Départ du domicile mortuaire : Hôpital Daler, à 8 heures.

Le présent avis tient lieu de faire part.

†

Monsieur Charles Marro, ses enfants, petits-enfants et sa parenté, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Barbara MARRO

née Jungo

leur chère épouse, mère et grand'mère, enlevée à leur affection, le 9 février, à l'âge de 73 ans, après une courte maladie et munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu mercredi, 11 février, à 8 h. 30, à l'église du Collège.

Départ du domicile mortuaire, rue du Progrès, 6, à 8 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur et Madame Dénervaud, à Châtel-Saint-Denis ;
Sœur Pauline Dénervaud, Fille de la Charité, à Châtel-Saint-Denis ;
Monsieur Jean Dénervaud, à San-Francesco (Italie) ;
Mademoiselle Anna Dénervaud, en religion Sœur Marie-Benedicta, à la chartreuse de San-Francesco ;
Les familles parentes et alliées,
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Thérèse DÉNERVAUD

en religion SŒUR VINCENT
Fille de la Charité

décédée le 9 février, munie de tous les secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église paroissiale de Châtel-Saint-Denis, jeudi, à 10 h.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Madame Marguerite KESSLER

sera célébré à l'église du Collège, jeudi 12 février, à 8 heures.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. A.
FRIBOURG
Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

M. et Mme Albin Thalmann et leur famille, à Fribourg, remercient toutes les personnes qui les ont réconfortés durant la douloureuse épreuve qui vient de les frapper et, en particulier, celles qui ont entouré leur cher malade de soins attentifs pendant sa longue agonie. Ils expriment leur gratitude à leurs voisins et au Football-Club Central, dont la sympathie s'est manifestée d'une manière si touchante.

Vente aux enchères publiques de bétail

Pour cause de décès, le soussigné vendra aux enchères publiques, **vendredi 13 février, dès 1 heure de l'après-midi,** devant son domicile, **à Ecuvillens :**

4 mères vaches fraîches vêlées, bonnes laitières, 1 génisse portante, 2 génisses de 1 an et 1 an 1/2, 4 veaux de l'année. Ce bétail est de race tachetée noire.

Payement au comptant.

L'exposant : **CHAVAILLAZ EDOUARD.**

APÉRITIFS
Vermouth Bellardi
Vermouth Cora
Vermouth Cinzano
Vermouth Noilly
Vermouth Bob
Amer Picon
Amer Mandarin
Bitter Campari
Fernet Branca
Jerez Ambar 77-2
Maison Jos. Baserba, Fribourg

Un vaste champ d'orge
puisant jour après jour, pendant six mois de l'année, dans chaque rayon de soleil, une énergie vivifiante qui rend chaque grain d'orge capable d'engendrer une vie nouvelle.

Tout ce qui est soluble
dans ce grain, c'est-à-dire tout ce qui est digestible pour l'homme, est extrait minutieusement.

Ainsi naît l'extrait de malt Wander.
Si l'on employait des températures élevées, des acides ou des agents conservateurs, il ne subsisterait rien de bon, sinon de la matière morte.

LES EXTRAITS DE MALT WANDER:
Pur, contre la toux et les maux de gorge;
A la chaux, pour les enfants faibles des os;
Ferrugineux, contre la chlorose et l'anémie;
Au bromure, remède efficace contre la coqueluche.

Comment vous en souvenir?
En demandant notre brochure, vous y trouverez de précieux conseils!

DR. A. WANDER S.A., BERNE

B 67

On demande une
APPRENTIE-tailleuse
S'adresser sous chiffres **P 10669 F, à Publicitas, Fribourg.**

Voyageur
à la commission, **est demandé** par maison de la place. Pourrait, éventuellement, s'occuper de travaux de bureau. — Ecrire **à Publicitas, Fribourg,** s. **chiffres P 10651 F.**

Colporteurs, Revendeurs, Chômeurs
peuvent gagner jusqu'à 30 fr. par jour en vendant mon nouveau brise-jet. Toute ménagère en achète. Echantillon contre envoi de Fr. 2.— en timbres-poste. — **Case postale 26757, Bienne.**

Représentant
demandé par maison mondiale, pour le canton de Fribourg. — S'adresser : **Thevenaz & Cie, rue Petitot, 4, Genève.** 52132 X

Jeune fille
est demandée pour garder les enfants, dans petite famille de paysans. Bonne occasion d'apprendre l'allemand et vie de famille assurée. — S'adresser à **Alf. Chappuis, Willisau Lucerne.** 1062

Mlle Vorlet, r. Neuve, 7, **LAUSANNE,** demande **femme de chambre,** catholique pratiquante, pr hôtel, à Lausanne ; pressant. **Couple chauffeur et cuisinière. Personnel d'hôtel.** Pressant. 2988 L
SUCCURSALE : rue de la Préfecture, 184, FRIBOURG.

JEUNE FILLE sérieuse
est demandée
dans bon café, à la campagne, pour le service et aider au ménage.
S'adr. à **Mme MOURA, Croix-Blanche, Vuadens.**

Famille catholique demande
Garçon
de 16 ans, pour aider aux travaux de camp. Bons gages et une vie de famille assurée. Très bonne occasion d'apprendre la langue allemande. 10676
S'adresser à la famille **Joseph Lüthy, cultivateur, à Halten** (Soleure).

Café-restaurant
à vendre, à Fribourg, gr. passage, centre d'affaires, rapport locatif 8 %. Prix 110,000.—. 15-6
S'adresser à **l'agence immobilière A. Frossard, Fribourg.**

Du 11 au 28 février aura lieu
à la **Rue de Romont 24,** au 1er étage
une *Exposition* de
Véritables Broderies Hongroises
garanties faites à la main
Articles nouveaux pour la Suisse romande **Entrée libre**

Benzine
Les garagistes soussignés de la ville de Fribourg désirant conserver un commerce
LOYAL et NORMAL
de l'essence,
MAINTIENNENT
son prix de vente à
37 ct. le LITRE
à la colonne.
GARAGE DE LA GARE, Spicher & Cie.
GARAGE de PÉROLLES, Eggimann & Baudère.
GARAGE STUCKY FRÈRES, Richemont.
GARAGE CENTRAL, PORTENIER FRÈRES.
GARAGE HENSELER FRÈRES, rue du Nord.
GARAGE du Grand BOULEVARD, Stucky Fritz.
GARAGE BRULHARDT Fr., rue de l'Industrie.
GARAGE DES PLACES, A. MARADAN.
GARAGE DAFFLON, rue du Tir.
GARAGE NOUVEAU, Route Neuve.
GARAGE DE LA GARE, DALER FRÈRES.
GARAGE DU CAPITOLE, GAUTHIER & Fils.
GARAGE EICHENBERGER FRÈRES.
GARAGE DES ALPES, ALEX. GENDRE.

Mückenbrünn et Hallbery
Le SKI
(Illustré, édition Arthaud)
Prix : 6 fr. 25
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG

Avis aux éleveurs de porcs
Le soussigné se charge de rendre toutes les truies inoffensives avec leurs nichées. Travail prompt et soigné. — Prière de s'adresser à **Kolly Ulrich, à Vesin.** 10675 F

Vente de bois
Jeudi 12 février, à 9 heures 1/2, le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques : 37 moules de hêtre, 1000 fagots de commerce, 2 lots de branches. — Payement comptant. 10680
Rendez-vous des acheteurs à Chésalles, à 9 heures 1/2.
Pour l'exposant : **Max DOUSSE.**

A VENDRE
2-300 fagots, bien secs, et un tas de bois pour potager. 40196 F
S'adresser à **Léon Vesin, Corpataux.**

A VENDRE
une certaine quantité de foin à distraire. 40202
S'adresser à **Brügger Simon, Villarsel-s.-Marly.**

ALFA-ROMÉO. Faux cabriolet, 4 places, 6 cylindres. **Erskine,** cond. int., 4 pl., modèle 1929. **Camions Berliet,** 1-3 et 5 tonnes, neufs, et d'occasion. Prix très avantageux. 12965 L
Garage Dumoulin, place du Tunnel, **LAUSANNE.** Téléphone 25.591.

A LOUER
1 joli **appartement** neuf, bien ensoleillé, de 4 à 5 pièces, à 1 minute de la gare. 10670 F
S'adresser à **Alphonse Terreaux, Cottens** (Frib.).

L'exposition de blanc des Trois Tours offre au public soucieux de ses intérêts des avantages inappréciables
UNE VISITE DANS NOS MAGASINS VOUS EN CONVAINCRA

Afin de faire connaître le système de fabrication par soi-même des

TAPIS PERSANS

Travail récréatif, économique et convenant à personnes de tout âge

Un **Cours** *absolument* **Gratuit**

aura lieu du 12 février au 12 mars, tous les mardis et jeudis, à 20 h. ½, et mercr. et jeudis, à 14 h. ½.

à la **Rue de Romont 24,** *1er étage*

Prière de s'inscrire d'avance au dit local. — Ouvert tous les jours.

Occasion unique

A VENDRE : un bon violon, 50 fr. ; un vélo de course (lumière électrique), 50 fr. ; une machine à écrire portable, 40 fr. ; un magnifique coussin, peint à la main, 45 fr. ; une douzaine de peintures à l'huile, prix très bas.

R. LAUPER, route de Bertigny, N° 5. 40198

Vente aux enchères publiques

Pour cause de cessation de bail, le soussigné vendra, vendredi 13 février, dès 1 h. ½ précises, devant son domicile, à Sales-Ependes :

Bétail : 5 vaches portantes et vêlées, 2 génisses de 15 mois, une vachette, 2 jeunes truies, ainsi que 20 belles poules et 1 paon.

Chédail : char à pont, caisse à purin, charrette de Charmey et un potager 3 trous.

Bétail pie-rouge. 40197 F

L'exposant :
ZAMOFING ROBERT, Sales-Ependes.

Belles pommes

bien conservées, diverses variétés et à prix favorable. 139-1 F

Demandez les offres de la **Société d'arboriculture, à Guin.**

A louer

2 appartements, un de 5 chambres et un de 3-4 chambres. 10552

S'adr. **rue Grimoux, 14, Fribourg.**

A vendre

20 échelles, de 6 à 10 m. de long. — S'adresser à **AEGELOZ Raymond, Corminbœuf.** 40192

Cinéma Royal Sonore

A l'Ouest rien de nouveau

Retenez vos places !

COMBUSTIBLES
A. MENOUD & SIEBER
FRIBOURG TÉLÉPHONE N° 4.66

ENTREPÔTS POUR HENDI 4 — HOUILLES, COKES, ANTHRACITES — BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS — BOIS DE CHAUFFAGE COUPÉ & NON COUPÉ — BUREAU Rue du Temple N° 1

Voilà le bon moment

pour acheter votre mobilier

Au magasin de meubles et literie Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8, Fribourg, téléphone 7.63, on trouve actuellement **DES MEUBLES DE QUALITÉ, EN TOUS GENRES,** à des prix très bas, ainsi que tapis, linoleums, couvre-pieds, tableaux, etc.

Voir ces jours en vitrine :

UNE CHAMBRE A COUCHER, EN ACAJOU VÉRITABLE, pour le prix dérisoire de

fr. 1550.-

AUTRES CHAMBRES, depuis 250 fr. Le tout avec garantie

Grimaud

Futurs Epoux Prix : Fr. 2.50

Futures Epouses Prix : Fr. 2.50

Viollet

La bonne entente conjugale Prix : Fr. 3.—

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38
— Fribourg —

Vente de bois

M. Michel de Weck vendra aux enchères publiques, le **jeudi 12 février, à 13 h. 30,** environ, 27 beaux moules de chêne, orme, platane, etc., et 12 lots de gros tas de branches. Ces bois sont placés en bord des chemins, près de

ZAMACHU, VILLARS-SUR-MARLY (fermes) et TINTERIN

rendez-vous des miseurs à **13 h. 30,** à la croisée des chemins, au-dessus de **ZAMACHU, près Marly.** 10588 F

O. Dupasquier
22, rue de Romont
FRIBOURG

SOULIERS DIVERS
1 bride, pour dames depuis **Fr. 6.50**

Voir vitrines

On louerait

à la rue de LAUSANNE, à FRIBOURG, **des locaux** de grandeur moyenne, à l'usage de magasins de vente.

Eventuellement, on passerait promesse de vente pour l'acquisition de l'immeuble.

Adresser les offres, avec tous renseignements circonstanciés, à **Publicitas, à FRIBOURG, sous chiffres P 10637 F.**

Les Interrupteurs automatiques

brevetés, entièrement construits dans nos ateliers installés pour la fabrication d'appareils de précision, assurent d'une façon parfaite la distribution du courant

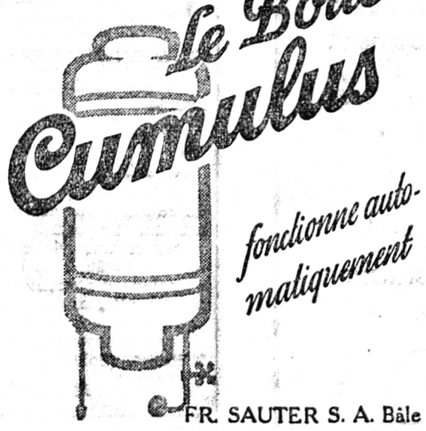

FR. SAUTER S. A. Bâle

Fermier

demandé p. petite ferme, canton de Genève. Location annuelle : 500 fr.

Offres sous chiffres **O F 30311 G, à Orell Füssli-Annonces, Genève.**

Pension Ste-Marie

Maison de famille.
Repos. — Régimes.

GIVISIEZ 141

Arrêts chemin de fer.

Le **26 février** commencera un 10656 F

cours de cuisine

de 5 semaines.

S'adresser au bureau. **11, rue de l'Hôpital, Fribourg.**

JEUNE FILLE

connaissant bien le service de café, demande place tout de suite ou date à convenir. Certificats et photo à disposition.

S'adresser sous chiffres **P 40193 F, à Publicitas, Fribourg.**

ON DEMANDE

pour famille à la campagne, **domestique-jardinier,** d'âge mûr, de confiance.

S'adresser à **Publicitas, sous chiffres, P 40191 F.**

On demande, pour le mois de mars, jeune BONNE de 17-18 ans, comme

Volontaire

pour apprendre la langue allemande et aider à la campagne. Vie de famille.

Offres à **Robert Jost, Mühlehof, Sursee** (canton Lucerne.) 10671 F

On demande un

Jeune homme

de 16 à 18 ans, pour la campagne, bons soins assurés. 10665

Pour adr. : **Louis Rain, d'Albert, Corcelles,** près **Payerne.**

Bureau de placement

Droux - Wæber

rue de l'Hôpital, 7,
au restaurant,

demande : bonnes à tout faire, filles de cuisine, femmes de chambres, filles pouvant coucher chez elles, et volontaires allemandes. 10661 F

Personne

ayant de bonnes références et sachant coudre, demande place auprès d'une dame âgée ou souffrante. 40201 F

S'adresser : **Bureau de Placement, 11, rue de l'Hôpital, Fribourg.**

On demande, tout de suite, pour Berne

Bonne à tout faire

sachant faire la cuisine.

Envoyer les offres, à **Mme Von der Weid, Effingerstrasse, 92, Berne.**

On échangerait

immeubles locatifs, à Fribourg ville, contre **domaines.** 10652 F

S'adresser à **M. A. Renevey, Vesin.** (Canton Fribourg.)

A LOUER

LOGEMENT

de 3 chambres, cuisine, lumière et jardin. Prix : **30 fr.** 40190 F

S'adresser **Riedelé, à Bellevue.**

Café-restaurant

à vendre, ville, gros passage, centre industr., café, salle à manger, cuisine, logement du tenancier : 3 chambres, cuisine, 3 ch. à donner ; en outre, 2 appartements de, respectivement, 7 chambres et cuisine, salle de bains, écurie pour 35 têtes de bétail, porcherie, buanderie, jeu de quilles. Recettes mensuelles : 4500.- minimum prouvé, 20 pensionnaires. Prix : 115,000.- ; grandes facilités de payement.

S'adresser à l'agence **immobilière A. Frossard, Fribourg.** 15-5

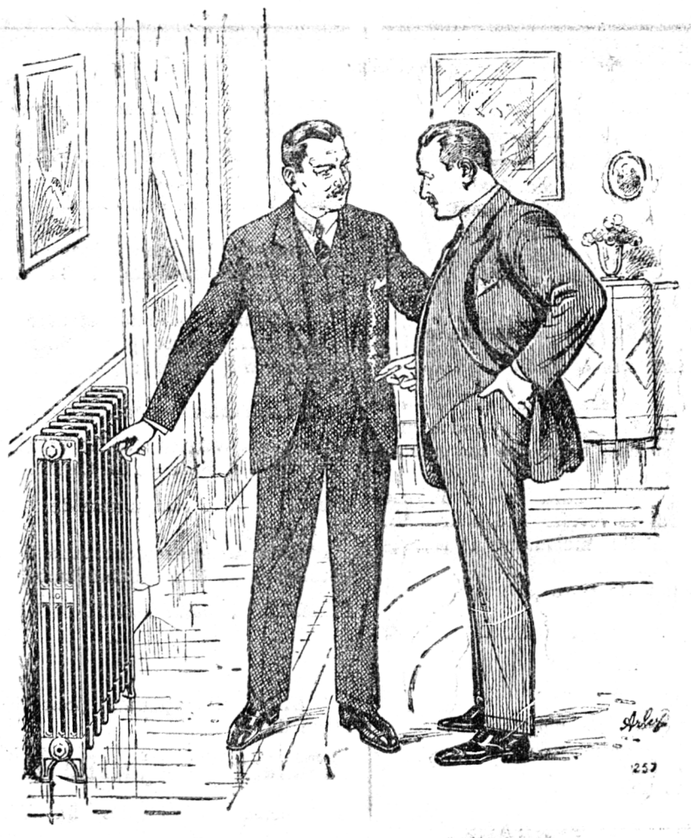

Pour être tranquille

- pour avoir un système de chauffage qui ne vous donnera jamais d'ennuis,
- celui dont des centaines de milliers d'usagers attestent le fonctionnement irréprochable,
- qui est, en même temps, le plus économique qui existe,
- et qui s'adapte à n'importe quel genre d'habitations (villa ou appartement) à partir de 2 pièces,
- pour avoir, en un mot, le chauffage le plus avantageux, le plus pratique et le plus sûr,

choisissez
LE CHAUFFAGE CENTRAL

"IDÉAL CLASSIC"

créé et construit par la

COMPAGNIE NATIONALE DES RADIATEURS
149, Boulevard Haussmann - PARIS (8e)

et universellement connu et recommandé par les installateurs de chauffage central.

Dès aujourd'hui, demandez la Brochure illustrée « LF » en retournant le présent coupon, à notre Représentant

Veuillez m'envoyer gracieusement votre Brochure illustrée « LF »
NOM .....
RUE ..... N° .....
VILLE .....

M. LACHENAL, 1, Rue Cherbuliez - GENÈVE

Grande vente aux enchères de bétail et chédail

Le jeudi 19 février, à 9 h. ½, devant son domicile, à **Fiaugères,** le soussigné exposera aux enchères publiques, son bétail et chédail suivant :

BÉTAIL : 3 bonnes juments, de 7 et 14 ans ; 22 vaches, grande partie jeunes et prêtes aux veaux ; 1 taureau et 5 génisses de 2 ans ; 11 génisses de 1 an ; 6 veaux de l'hiver et 1 gros porc à l'engrais.

CHÉDAIL : 4 chars à pont, 1 char à bras, 1 voiture et 1 tilbury, essieux à patent, 1 char à purin 1000 litres, 1 camion à bétail, 2 faucheuses Deering, 18 sect., 1 faneuse Stabil, 1 râteau-fane Universel, 1 semoir Isaria 13 socks, 1 gros rouleau et une herse à prairies, 1 traîneau et une luge.

MACHINES A MOTEUR : 1 hache-paille, 1 concasseur, 1 broyeur à fruit, 1 pressoir, 1 coupe-racine, 2 meules molasse, 1 meule émeri double.

Accessoires : 3 lits, 1 gros potager, 2 chaudrons, 1 lessiveuse, 1 centrifuge, 1 baratte, 4 boilles à lait 40 litres, 1 bascule 1000 kg., 1 romaine, colliers de chevaux, courroies, tonneaux.

Bétail pie-rouge, 1er choix, extra laitier. Chédail en partie neuf. Favorables conditions de payement. 10663 F

L'exposant : **Cyrille Terrapon, Fiaugères.**

AVIS important

Par suite de manque de place, il sera fait un

rabais spécial

sur tous les **meubles mi-dur ou dépareillés.** Excellente occasion de se meubler à bon marché. 9-10 F

Maison Vve Ant. COMTE
FRIBOURG

A profiter tout de suite !

ARTICLES DE BÉBÉS !

Mercredi, devant les Ursulines, superbe choix en coton, laine, et soie et laine. 10657

Fr. 0.95 1.95 2.95

S. MEUWLY-GOUGLER.

MARQUE DÉPOSÉE

Coquetine

LAPP

Sirop contre la COQUELUCHE

Meilleur remède contre la toux, l'enrouement, les maladies de la gorge, etc., pour enfants et adultes.

LE FLACON : 2 fr. et 3 fr. 80

En vente dans toutes les pharmacies

Dépôt général : 10659

Pharmacie LAPP, Fribourg

Se méfier des contrefaçons

Cinéma Capitole

Sonore

Ce soir, à 20 h. 30

UN TANGO POUR TOI

La ravissante opérette **allemande,** avec **Willy Forst** et **Osk. Karleweiss,** les 2 favoris de « **Deux cœurs et une valse** ».

AU PATHÉ JOURNAL : Les funérailles du maréchal Joffre. 105-27

BENZINE LIBRE

Après avoir payé généralement plus cher que partout ailleurs, la place de **Fribourg** va enfin bénéficier de prix qui n'ont jamais été atteints en Suisse, grâce au

Garage des Charmettes, S. A. Tél. 8.77

et à sa succursale :

Le garage du Bourg, Tél. 8.76

FRIBOURG

qui vendent dès aujourd'hui **à crédit : 32 ct.** le litre

AU COMPTANT : 30 CT.

Livraison par camion-citerne, fûts ou caisses, aux meilleures conditions, **FRANCO domicile.**
Demander nos abonnements pour l'essence et l'huile

Huile de 1re marque : Fr. 1.70 le litre **Rabais par quantité**

Automobilistes ! Soutenez le commerce libre, même à égalité de prix avec les trusts, **c'est votre intérêt**

Exceptionnellement

Dès ce jour ***Baisse de prix*** sur toutes les **fournitures pour la fabrication par soi-même** des 109-2

TAPIS PERSANS

(Travail très solide, économique et durable.)

LAINES SPÉCIALES **CIVELLI Fils**

MODÈLES AU CHOIX **r. de Romont, 24, IIme St.**